

**Direction Départementale des
Territoires**

Service Eau Environnement
15 rue Henry Bordeaux
74998 ANNECY CEDEX

AVIS TECHNIQUE

Nos Réf : DG/BM/2201008

Objet : Construction de la centrale hydroélectrique de Dière

Dossier suivi par : Bruno MARTIN, chargé d'études

Dans le cadre du présent projet une étude a été réalisée en 2019 afin d'évaluer les enjeux biologiques du cours d'eau au niveau du futur tronçon court-circuité (TCC). Deux pêches d'inventaires ont été réalisées ayant pour objectif d'être représentatives des parties amont et aval du TCC projeté. Ce sont les seules données d'inventaires piscicoles connues à ce jour sur le cours d'eau. La station amont est apiscicole et la station aval accueille une population de truites communes présentant des densités et biomasses relativement faibles mais avec une reproduction naturelle avérée. A noter que 17,4 mm de pluie sont tombés le 15/10/2019 à Passy soit deux jours avant les pêches. Les conditions hydrologiques n'étaient donc peut-être pas optimales pour la capture des juvéniles. Le débit du 17/10/2019 connu sur la Sallanche (données disponibles utilisées dans le cadre de ce projet) serait un bon indicateur des conditions hydrologiques du torrent de Dière ce jour-là. La station aval étant représentative d'une partie du TCC, ces enjeux piscicoles seront à retenir pour caractériser l'impact du projet.

En l'absence de données hydrologiques sur le torrent de Dière, les débits statistiques (Module et QMNA5) ont été estimés via les données de la station hydrologique du Bronze, des données estimées via la production hydroélectrique sur le torrent de la croix et d'une campagne de jaugeage annuelle (2019) sur la Sallanche. Le principe de réévaluer les débits du Bronze à l'aide des données de la Sallanche est pertinent étant donné la proximité des bassins du Dière et de la Sallanche. Cependant l'utilisation des données 2004-2019 (pièce 29, p.7), soit seulement 30 % des données disponibles (1968-2019), réduit la robustesse des débits statistiques et n'intègrent pas les enjeux biologiques du milieu. En effet les débits peuvent être inférieurs ces dernières années mais les exigences biologiques en terme d'hydrologie restent les mêmes. En minimisant la valeur du module, le débit réservé sera plus faible donc l'impact sur la faune piscicole sera plus fort. D'après les données hydrologiques du Bronze (Banque Hydro) le module est 11% plus faible sur 2004-2019 que sur 1968-2019. Malgré le fait que le peuplement piscicole soit relativement limité il est nécessaire de conserver cette fonctionnalité de la reproduction naturelle. Nous regrettons le fait qu'il n'y ait pas eu de campagne de jaugeage sur le

torrent de Dière pour valider les débits modélisés, notamment les étiages qui paraissent très faibles (QMNA5 de 13,1 l/s, p.18). Cela permettrait de confirmer les débits les plus limitant auxquels sont confrontés le peuplement piscicole.

La fédération demande donc que le calcul du module, donc du débit réservé, soit réalisé en utilisant l'ensemble des données disponibles, de 1968 à 2019. De plus, il serait nécessaire de valider les débits modélisés par des jaugages sur le torrent de Dière.

Le Vice-Président,



Didier GUERRAZ